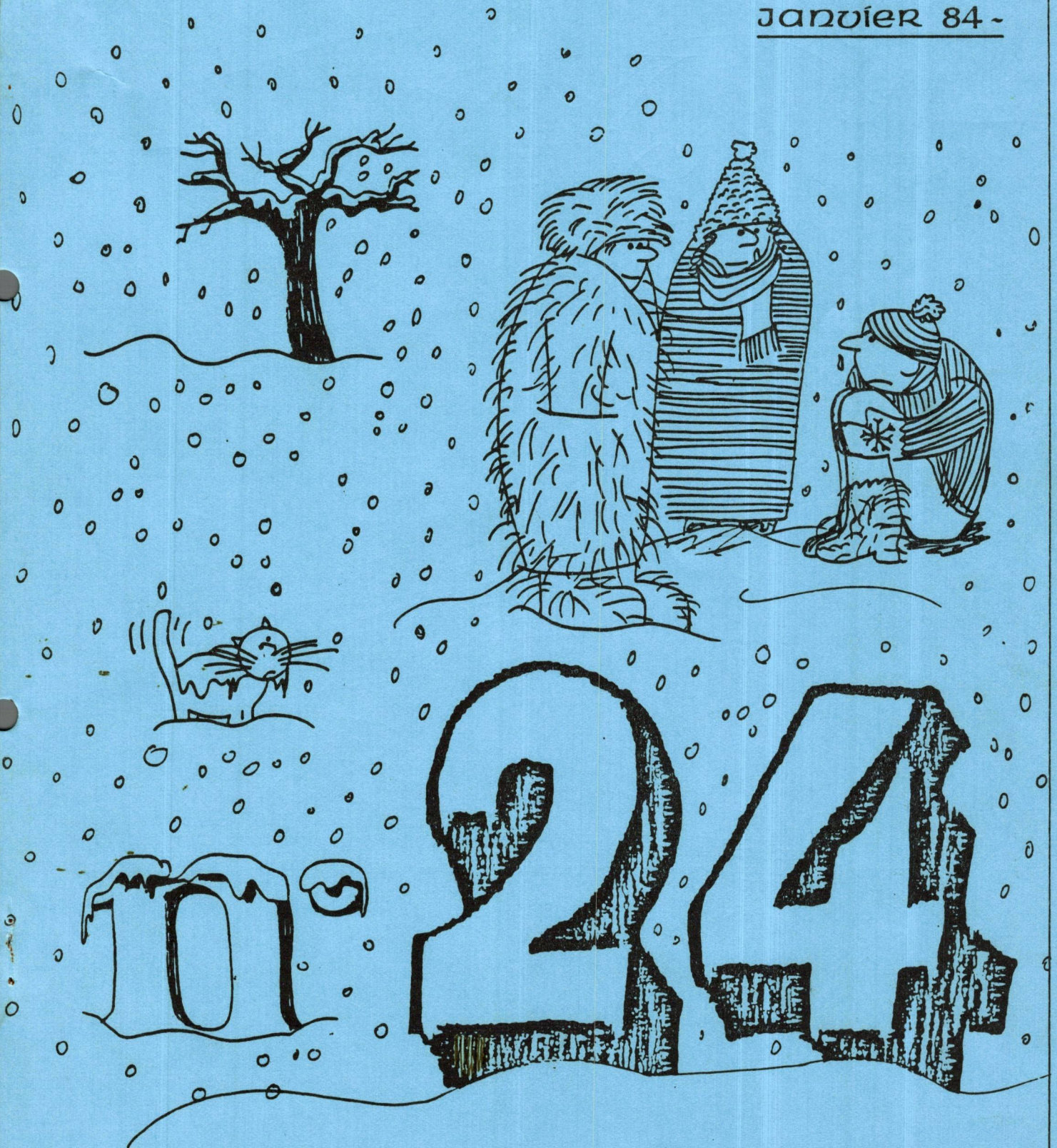


tro ar c'hanton

- BULLETIN CANTONAL D'INFORMATION -

Janvier 84 -



Bonne Année

LES VOEUX DU PRESIDENT

Joyeuse année 1984 à tous les habitants de notre canton. Que cette année nouvelle apporte à tous beaucoup de joies et de bonheur et que chacun d'entre nous ait la chance d'avoir une bonne santé, base indispensable pour un certain nombre de réussites.

Que nous réserve l'année nouvelle ? Il est difficile de se projeter dans l'avenir mais il est certain que nous sommes rentrés dans une période de crise qui risque de durer encore quelques temps. Que pouvons-nous faire pour améliorer cette situation car n'oublions pas que notre souci majeur reste la possibilité pour un grand nombre de pouvoir trouver un emploi dans le canton ou la région ?

Pour que la situation s'améliore, il faut à tout prix permettre aux collectivités que nous représentons d'avoir la possibilité financière de réaliser un certain nombre d'investissements. Le SIVOM, depuis sa création, a oeuvré dans ce sens et je suis heureux de constater que l'ambition des élus de ce canton reste très forte dans le domaine de la coopération. Je ne puis que formuler le vœu que se consolident toujours cette concertation et cette coopération qui ont été lancées il y a maintenant quinze ans.

Combien de fois n'avons-nous pas dit que vivre au pays est une chance. Ceci ne peut être réalisé qu'avec une action concertée entre les différents partenaires économiques et sociaux du secteur. Notre canton rassemble un certain nombre d'énergies nécessaires à un bon développement.

Une équipe nouvelle ayant été élue pour un contrat de six ans, il lui appartiendra de prendre toutes les dispositions pour lancer des initiatives nouvelles mais, en même temps, de bien expliquer le cheminement accompli durant ces dernières années. "Nul ne peut parler de l'avenir sans connaître le passé et le présent".

Nous ne sommes pas seuls. Il est souhaitable que des contacts permanents aient lieu entre notre canton

et les cantons voisins et pourquoi ne pas reprendre, comme dans le passé, les échanges avec la ville qui est proche de nous et qui peut apporter son appui à l'arrière-pays que nous formons.

Parler d'aménagement du territoire serait vain si la population n'est pas consciente de la nécessité de réaliser une telle opération. La loi nouvelle donne aux conseils municipaux une plus grande responsabilité dans ce domaine. Il appartiendra à chaque commune de base de bien penser son aménagement mais, en même temps, d'avoir la concertation nécessaire, par le canal du SIVOM, pour que cet aménagement soit propice à un bon développement.

Notre canton possède des atouts, tant sur le plan agricole, maritime et commercial et, à mes yeux, il n'y a pas d'incompatibilité entre ces différentes activités qui doivent permettre, finalement, de promouvoir le développement touristique de notre région. C'est une responsabilité qui doit être prise par chacun de nous. Tout doit être mis en oeuvre pour qu'ensemble, nous sachions nous atteler à cette tâche : voir se développer son pays pour permettre la création d'emplois nouveaux tout en maintenant ceux qui existent et faire prendre conscience à tous que ceci n'est pas seulement l'affaire de quelques uns.

Dans la mesure où chacun comprendra cette situation, l'on peut espérer que l'année 1984 et les autres qui vont suivre nous apporteront moins de soucis que la période dans laquelle nous nous trouvons.

BONNE ANNEE A TOUS !

BLOAVEZ MAD GANT VA GWELLA HETOU !

Le Président du SIVOM,
Alphonse ARZEL,

Sénateur du FINISTERE,
Maire de PLOUDALMEZEAU



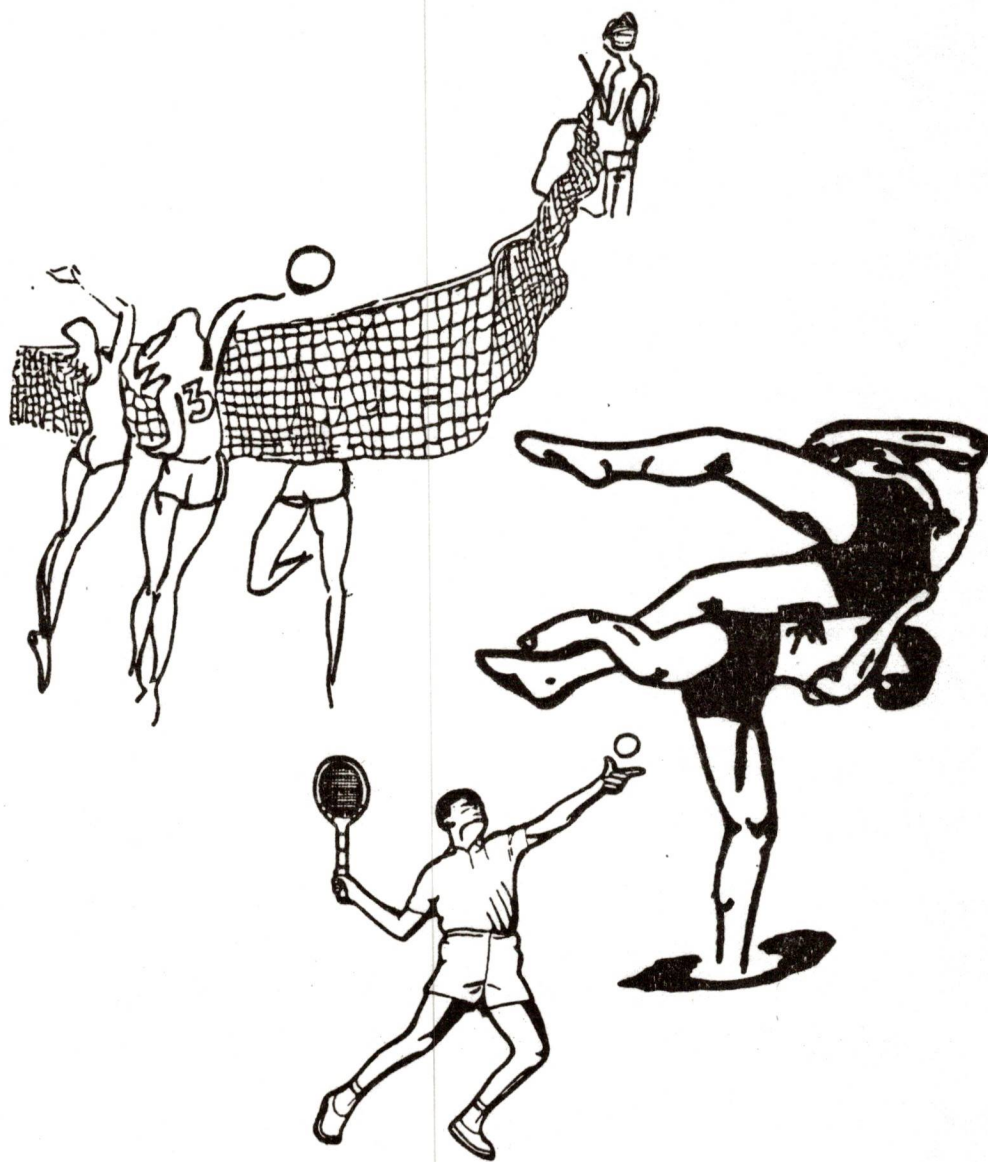
SAINT-PAUL

ONE SALE OMBISPORTS



SAINT-PABU :

UNE SALLE OMNISPORTS



La salle omnisports de SAINT-PABU a été inaugurée samedi 17 décembre, en présence de MM. COURTOIS, Sous-Préfet ARZEL, Sénateur-Maire de PLOUDALMEZEAU, GOASDUFF, Député-Maire de PLABENNEC, CHEMINANT, Conseiller-Général, Maire de SAINT-RENAN, Délégué d'arrondissement et représentant le Conseil Régional, QUINIOU, Directeur Départemental du Temps Libre et de la Jeunesse et des Sports, MORVAN, Maire de SAINT-PABU et son Conseil Municipal, des Maires du canton de PLOUDALMEZEAU, des délégués du SIVOM, des représentants de l'administration, ainsi que de toutes les organisations sportives de SAINT-PABU et du canton de PLOUDALMEZEAU.

Le temps était plutôt à la pluie ce samedi matin, et à 11 h, un grain venait malencontreusement retarder quelque peu l'inauguration officielle, les invités s'étant précipités à l'intérieur de la salle pour y trouver un abri. Profitant d'une éclaircie, M. COURTOIS coupait ensuite le ruban traditionnel, aidé par MM. ARZEL et MORVAN.

Après avoir assisté à une prestation de basket des ARZELLIZ de PLOUDALMEZEAU et visité la salle polyvalente, M. MORVAN prenait d'abord la parole, précisant que la réalisation de la salle était due au SIVOM de la région de PLOUDALMEZEAU, qui en a été le maître d'oeuvre. De ce fait la salle est donc non seulement à la disposition des associations sportives de SAINT-PABU, mais également des autres associations du canton, et principalement des plus proches voisins, c'est-à-dire LAMPAUL et PLOUGUIN.

M. MORVAN passa ensuite la parole à M. COQUIL qui, avec son associé, M. FLOCH, a conçu le projet d'une salle semi-enterrée, pour une meilleure intégration dans le site en utilisant judicieusement un blockhaus de l'ancien camp allemand. M. ARZEL souligna quant à lui que la salle omnisports de SAINT-PABU est la quatrième réalisation (en tant que salle omnisports) du SIVOM du canton, après celles de PLOUDALMEZEAU, PORSPODER et PORTSALL. Il précisa d'autre part que SAINT-PABU a déjà bénéficié du concours du SIVOM pour la réalisation du quai du Stellac'h. M. CHEMINANT devait ensuite prendre la parole, suivi de M. GOASDUFF et pour terminer de M. COURTOIS, Sous-Préfet.

Un non moins traditionnel pot d'amitié était ensuite offert par le SIVOM pour clore l'inauguration.

POUR LA PETITE HISTOIRE

La construction de la salle a été décidée au départ par le Conseil Municipal de SAINT-PABU, en 1979. Le 27 juillet 1981, le projet recevait l'approbation technique du Préfet ; le coût estimé était de 1.846.066 F T.T.C., soit 2.015.796 F avec les honoraires des architectes. Le projet était conçu par les ateliers d'architectes COQUIL et FLOCH, de GUIPAVAS. Le 26 juillet 1982, à l'ouverture des plis pour les entreprises, le coût s'élevait à 2.500.000F.

Le 22 octobre 1982, par 9 voix pour et 4 contre, le Conseil Municipal confiait au SIVOM la construction de la salle. Actuellement, au 17 décembre 1983, vu les travaux supplémentaires et divers pris en charge, le coût de la construction dépasse les 3.000.000 de francs.

Pour payer ces travaux, le SIVOM a bénéficié d'une subvention départementale de 150.000 F. En plus de l'emprunt initial de 1.875.000 F il a fallu contracter un prêt complémentaire de 400.000 F. Les annuités de remboursement s'élèvent à 300.000 F. SAINT-PABU paiera 85 % de ces annuités, et les autres communes du SIVOM 15 %, ce qui portera la charge annuelle de la commune à 260.000 F.

La superficie totale de la salle omnisports est de 1.300 m². L'aire de jeux de la grande salle est de 900 m². Cette salle bénéficie d'autre part de gradins pouvant contenir 260 spectateurs. Quand à la salle polyvalente, destinée aux manifestations culturelles ou sportives, sa superficie est de 260 m² et, après ouverture d'une seconde issue de sécurité, elle pourra contenir environ 200 personnes.

PREMIERE SOIREE SPORTIVE

A l'occasion de l'inauguration de la salle omnisports, le comité de l'AVEL-VOR organisait ce soir-là une manifestation sportive avec au programme un match de championnat de hand-ball féminin, LANNILIS contre PLOUESCAT, suivi d'un match amical de basket masculin, E.S. KERBONNE contre une sélection brestoïse.

Pour le match de hand-ball la partie fut très disputée (le score était de 9-9 à la mi-temps) car la première place en championnat était en jeu. Finalement, PLOUESCAT devait l'emporter par 17-12.

En deuxième partie, le match de basket opposant l'ES KERBONNE à une sélection composée de Jérôme NASA, Pierre PENGAM (Etoile SAINT-LAURENT), Pierre LE DREAU, André JACQ (AS GUELMEUR), Bernard CARRE, Thierry GUEGUEN et Michel TIGREAT (GARS D'ARVOR) fut tout aussi disputé que le précédent et le résultat ne fut évident qu'en fin de match où l'E.S. KERBONNE l'emportait par 82-77.



SPECIAL FORMATION - SPECIAL FORMATION - SPECIAL FORMATION - SPECIAL FORMATION - SPECIAL FORMATION

Date : du 28 mars au 6 avril
Lieu : Foyer Rural de LAMPAUL
Prix : 1.300 F

QUALIFICATION CANOE -

Ce stage devra permettre aux stagiaires de disposer des compétences requises pour la conduite des activités de canoë-kayak en centres de vacances et de loisirs, de mettre en oeuvre une pédagogie de la découverte du milieu naturel et humain, d'approcher les problèmes de la vie quotidienne d'un groupe de randonneurs, de préparer le Brevet de Surveillant de baignade...

Date : du 29 mars au 7 avril
Lieu : CHATEAUNEUF DU FAOU
Prix : 1.300 F

Dossiers complets et feuilles d'inscription peuvent être retirés dès maintenant à l'U.L.A.MI.R., aux heures de permanence du secrétariat :

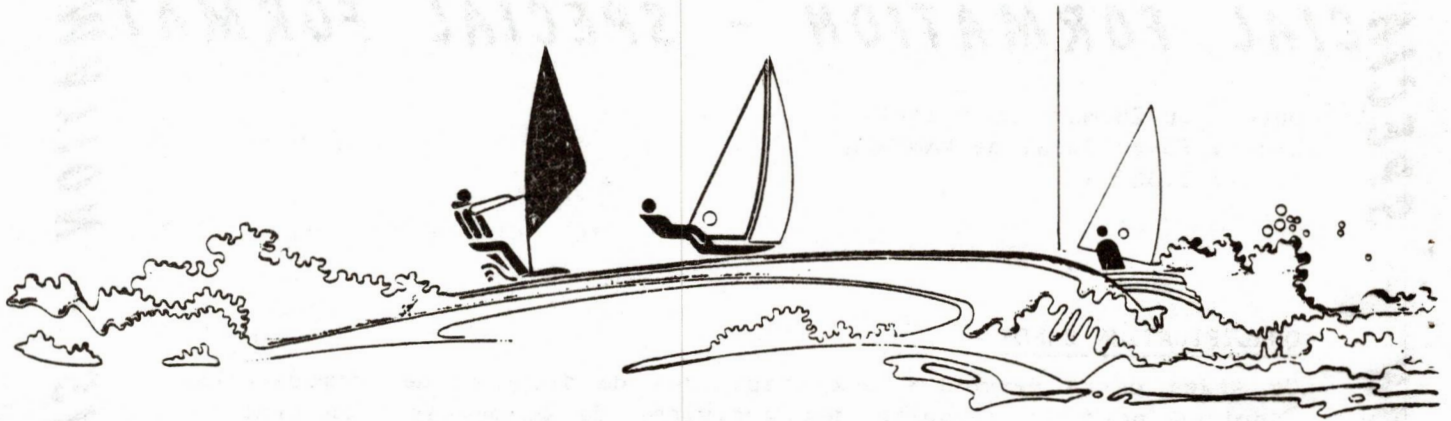
Lundi, mardi, mercredi de 14 à 17 heures
vendredi de 14 h à 16 h 30



LE C.N.P.K. ...

**UN CLUB QUI MARCHE
...PARDON, QUI NAVIGUE !**

1984 : le CLUB NAUTIQUE PORTSALL KERSAINT entre dans sa 23ème année d'existence. A l'origine association de quelques propriétaires de bateaux, en particulier de dériveurs, le club s'est complété depuis lors d'une école de voile, dont le souci principal est de faire participer à ses activités non seulement ses adhérents, mais aussi les clubs voisins.



Pour cela, durant tout l'été, un certain nombre de régates ont permis aux plaisanciers de tous âges de se mesurer sur le plan d'eau de PORTSALL. Régates d'optimists, dériveurs, planches à voile, de croiseurs, régates de vétérans sur optimists, se sont succédées en juillet et en août, permettant à tous les amoureux de la mer de se rencontrer sur l'eau d'abord, puis autour d'un verre dans les locaux du club, on ne peut mieux situés, dans l'ancien abri du canot de sauvetage.

Le "clou de la saison", si l'on peut dire, aurait cette année encore dû être la **POLLU CUP**. Depuis 5 ans maintenant, cette course de croiseurs - née à la suite du naufrage de l'AMOCO-CADIZ - rassemble chaque été, aux environs du 14 juillet, une trentaine de bateaux, petits et gros, venus se mesurer sur un parcours de 115 milles ; théoriquement, car depuis 1979 nous n'avons pu réaliser le parcours dans sa totalité. Brume, coup de vent, calmasse, se sont succédés et semble désormais faire partie de la fête, puisque chaque année nous retrouvons sur la ligne de départ les mêmes concurrents, auxquels sont venus s'ajouter quelques nouveaux. Une explication peut-être à cela : s'ils savent que les conditions météo risquent fort de mettre des bâtons dans les roues quant au bon déroulement de la course, ils savent également que la fête se passe aussi à terre : projection de films suivis de débats en compagnie de navigateurs connus, buffet avec animation...).

L'ECOLE DE VOILE

Bien que baptisée "voile scolaire" pendant l'hiver (parce que fonctionnant les mercredi et samedi), elle s'adresse à tous ceux qui désirent pratiquer la voile (scolaires ou non).

Pour une somme très modique, comprenant également un stage durant l'été, il vous est à la fois possible d'apprendre à naviguer et demandé de participer à l'entretien et à la remise en état de la flotte pour la saison suivante. Nous en profitons pour remercier ici tous les jeunes et moins jeunes qui nous apportent leur aide en ce sens.

L'hiver dernier justement, la présence à PORTSALL, et la totale disponibilité de 3 moniteurs diplômés, nous a permis de répondre à une demande du Groupe Scolaire de Keribin à PLOUDALMEZEAU. C'est donc une vingtaine d'enfants de primaire qui, durant le 3ème trimestre 83 et dans le cadre du 1/3 temps pédagogique, ont pu participer à des activités de découverte et d'apprentissage de la voile sur optimists. Une très bonne expérience que nous ne pouvons malheureusement pas renouveler cet hiver, faute d'encadrants.

ETE 83

Cette saison aura encore été une bonne année pour le C.N.P.K. L'ensemble des stages ont fait le plein ; nous avons même dû refuser des demandes pour certains d'entr'eux. Toutefois, d'une année sur l'autre, nous notons une nette évolution : les enfants commencent de plus en plus tôt à s'initier à la voile, et chaque été, nous devons faire face à une demande toujours plus forte en ce qui concerne les stages d'optimists. Par contre, en caravelles la demande individuelle ne cesse de baisser. En effet, pour un enfant ayant déjà pratiqué l'optimist 2 à 3 ans, ce type de bateau ne présente pas un caractère particulièrement attrayant. Heureusement, pour combler ce creux, nous avons les colonies installées sur le canton, avec qui nous entretenons de très bonnes relations, et pour qui c'est le type de bateau idéal.

Section "420" : Pour répondre à cette demande de nos jeunes "marins", nous avons donc fait cette année l'acquisition de 3 "420", bateaux réputés plus sportifs que nos "bonnes vieilles caravelles", et destinés aux stages de perfectionnement.

N'oublions pas non plus de mentionner la section planches à voile. Jusqu'à présent, nous recevions très peu de demandes en ce qui concerne cette activité, du moins, de demandes adultes. Par contre au niveau enfant, et cela depuis quelques temps déjà, c'était l'inverse ; aussi, en 83 avons-nous décidé d'équiper certains flotteurs de gréments enfants, ceci nous permettant d'accueillir les jeunes à partir de 12 ans. Cela s'est traduit par un remplissage à 100 % de tous nos stages.

Section croisière : Dans l'air depuis plusieurs années, la section croisière du C.N.P.K. s'est concrétisée l'hiver dernier. Parti d'un projet identique à celui de bien des écoles de voile de la région, le club s'est lancé dans une opération de tout autre envergure ; jugez-en : des moniteurs du club désirant participer à la MINI-TRANSAT (partie de PENZANCE en ANGLETERRE le 19/09 dernier et ralliant les ANTILLES), un accord a été conclu entre ceux-ci et le C.N.P.K. ; ils construiraient pendant l'hiver leurs bateaux, financés par le club, et tourneraient en école de croisière durant l'été 83, avant de prendre le départ de la course. Au retour des ANTILLES, ces bateaux reprendraient leur activité de croisière au sein du club. En attendant, "VOILE CUDENNEC", "BOUSBIR 38" et "NOKOKO" ont non seulement atteint ANTIGUA, mais ont également ravi les 1ère, 2ème et 4ème place du classement général. On ne pouvait rêver mieux pour ce coup d'essai. Malheureusement, le coup financier de cette opération aura dépassé les prévisions et les bateaux sont à vendre. Avis aux amateurs. La section croisière, ce sera pour plus tard. Ce n'est que partie remise !

Ici se termine notre rapide bilan de la saison 83. Toutefois, si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires sur la vie du C.N.P.K., participer à ses activités, nous apporter votre aide ou vos idées, n'hésitez surtout pas à nous contacter.

La vie du club doit être avant tout une animation locale. En cela, l'aide apportée par la municipalité de PLOUDALMEZEAU est loin d'être négligeable dans notre optique de développement des acti-

vités de nautique auprès des gens de la commune.

Pour tous renseignements : Marianne ALLAIN - 44.85.62
Louis COATANEA - 48.65.59 ou 02.49.51

FLORALIES ET SALON DE LA NATURE 1984 :

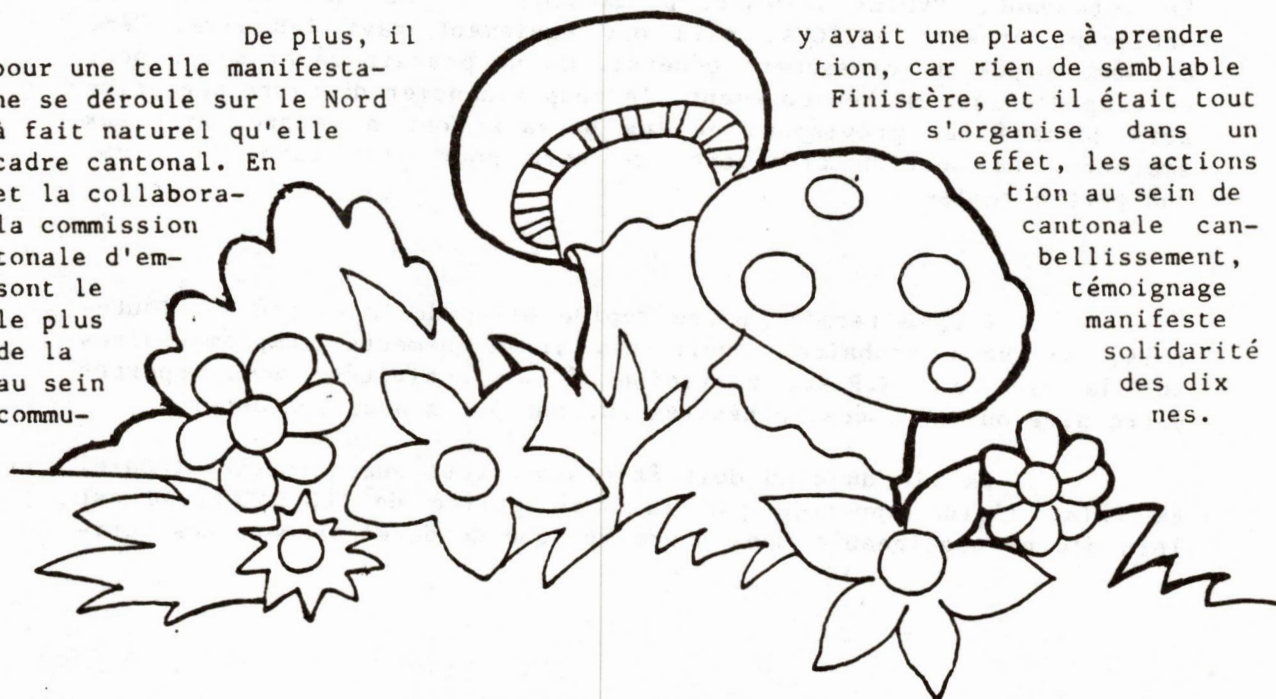
UNE ORGANISATION DU CANTON DE PLOUDALMEZEAU

Les 9 - 10 - 11 JUIN 1984, c'est-à-dire le week-end de la PENTECOTE, se dérouleront à PLOUDALMEZEAU, dans le site de MOULIN NEUF et du complexe sportif, les premières FLORALIES ET SALON DE LA NATURE DU CANTON DE PLOUDALMEZEAU.

POURQUOI CETTE MANIFESTATION CANTONALE ?

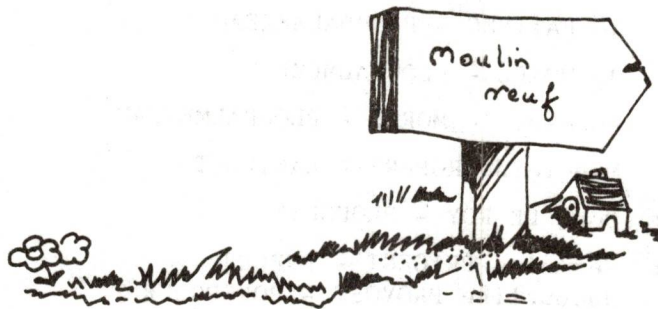
Elle est l'aboutissement des efforts d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie entrepris depuis plus de 10 ans sur notre secteur. Beaucoup de personnes de tous âges sont actuellement sensibilisées à ces problèmes, comme en a témoigné l'afflux de population que les FLORALIES de 1982 et 1983 ont drainé au centre du bourg de PLOUDALMEZEAU.

De plus, il y avait une place à prendre pour une telle manifestation, car rien de semblable ne se déroule sur le Nord Finistère, et il était tout à fait naturel qu'elle s'organise dans un cadre cantonal. En effet, les actions et la collaboration au sein de la commission cantonale d'embellissement, témoignage manifeste de la solidarité des dix communes.



Cependant, il a semblé préférable à tous de créer une nouvelle association, très ouverte, sachant qu'une telle entreprise nécessitera le concours de beaucoup de personnes ; d'où la naissance, après plusieurs réunions de concertation, de "L'ASSOCIATION DES FLORALIES ET DU SALON DE LA NATURE DU CANTON DE PLOUDALMEZEAU". Cette association a obtenu le patronage du SIVOM et englobe donc les 10 communes du canton. Le but est d'organiser dans le jardin public de MOULIN NEUF et le complexe sportif y attenant, une grande manifestation qui portera sur tout ce qui touche à l'embellissement, au cadre de vie, et aux petits élevages. Ces journées auront un caractère régional très élargi. Les exposants pourront venir d'horizons très divers. Déjà une dizaine d'accords sont parvenus au Comité, dont certains extérieurs au département.

Les paysagistes et pépiniéristes auront à réaliser un décor d'embellissement restant en place pendant toute la durée de la manifestation. Les autres exposants auront également à inventer un décor original.



Le programme sera le suivant :

• INAUGURATION

Le samedi 9 juin à 10 heures, avec lacher de pigeons voyageurs.

• SITUATION SUR LE TERRAIN

MOULIN NEUF :

Stands divers et réalisations d'embellissements (paysagistes, pépiniéristes, stands sur la nature, les petits élevages...)

A l'intérieur du hangar : - concours d'art floral (réalisation de bouquets)
- concours de jardinières
- tiercé de la rose

PLATEAU D'EVOLUTION :

(Au-dessus de MOULIN-NEUF - On y accède par des escaliers)

Exposition-vente de matériel ayant trait à la création et à l'entretien des espaces verts et des jardins d'agrément.

SALLE OMNISPORTS :

Exposition de l'A.B.A.C.C. (Association Bretonne d'Aviculture et de Colombiculture) : exposition concours avec 500 à 600 animaux présentés.

Exposition-concours de dessins d'enfants sur la nature (toutes les écoles primaires du canton sont déjà contactées).

PARKING A VOITURES :

Entre la salle omnisports et le plateau d'évolution.

DERRIERE LA SALLE OMNISPORTS :

Le dimanche soir en nocturne, et le lundi après-midi, concours hippique du Comité des Fêtes.

Il est bien évident qu'une telle manifestation nécessitera l'engagement de beaucoup de personnes. Aussi est-il fait appel, dès maintenant, à toutes les bonnes volontés. Tous ceux qui accepteraient d'apporter leur concours, si minime soit-il, peuvent se mettre en rapport, soit avec leur délégué communal, soit avec un membre du bureau, soit avec l'un ou l'autre des membres des commissions.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Jo PATINEC - PLOUDALMEZEAU
Vice-Président : Jo MOREL - PLOUDALMEZEAU
Secrétaire : Anne-Marie MOREL - PLOUDALMEZEAU
Secrétaire-adjoint : Madeleine ROPARS - LANILDUT
Trésorier : Dona LE ROY - PLOUGUIN
Membres : Germaine PRIGENT - BRELES
Jacqueline PROVOST - PORSPODER
Thérèse ROUE - LAMPAUL
Marie-Thérèse GELEBART - PLOURIN
Eugène JAOUEN - LANDUNVEZ
Mme CABON - TROUERGAT
Brigitte CALVARIN - SAINT-PABU

RESPONSABLES DE COMMISSIONS :

Coordination : Jo PATINEC
Commission exposants : Jo PRONOST
Commission avicole (ABACC) : Jo MAREC
Commission publicité information : Jo MOREL
Commission restauration-buvettes : Anne-Marie MOREL
Commission entrées : Dona LE ROY
Commission jurys et concours : Jacqueline PROVOST
Commission gardiennage : Paul SIMONNET et Bernard FOY
Commission concours hippique : François LOZACH

D'autres commissions seront peut-être encore nécessaires.





— CONCOURS

CANTONAL

D'EMBELLISSEMENT —

Suite aux concours communaux d'embellissement, le jury cantonal a visité, le mardi 12 juillet 1983, dans chaque commune, les deux premières réalisations de chaque catégorie et a établi le classement suivant :

. FACADES FLEURIES AVEC OU SANS JARDIN

1er prix : M. Louis ABJEAN - Balaren - PLOUGUIN

2nd prix : M. et Mme Henri RICHARD - rue de Bir-Hakeim
PLOUDALMEZEAU

. JARDINS JUSQU'A 500 M2

1er prix : M. et Mme Gilbert LE BLOAS - 7, rue des Peupliers
PLOUGUIN

2nd prix : M. et Mme Joseph LESCOP - Prat-Paul - POSPODER

. GRANDS JARDINS DE PLUS DE 500 M2

1er prix : M. et Mme Joseph CLOATRE - Enez-Rouz - TROUERGAT

2nd prix ex-aequo :

Mme Thérèse GUENEGUES - Keryan - PLOUGUIN

M. et Mme Jean VAILLANT - Lodéven - SAINT-PABU

. FERMES FLEURIES

1er prix : M. et Mme Servais SALAUN - Keransiou - PLOUGUIN

2nd prix : M. et Mme Arsène THOMAS - Larivanan - PLOUGUIN



- S.I.V.O.M. -

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 1983

Le SIVOM de PLOUDALMEZEAU s'est réuni à la mairie de PLOUDALMEZEAU le vendredi 25 novembre 1983 à 9 h 30, sous la présidence de M. Alphonse ARZEL, Sénateur-Maire de PLOUDALMEZEAU, assisté de Messieurs BERTRAND, MAZE, HERRY et MORVAN, vice-présidents. Toutes les communes adhérentes étaient représentées.

Le président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes. Il salue particulièrement :

- M. GUYOT, ingénieur des T.P.E.
- M. OLU, ingénieur des travaux ruraux
- M. HELIES, représentant le SIVOM de SAINT-RENAN
- M. REFLOCH, receveur intérimaire du SIVOM

Mme Marie LE DREFF est nommée secrétaire de séance.

NOTIFICATION DE L'ARRETE DE MODIFICATION DES STATUTS

Lors de la séance du 27 juin 1983, le Comité du SIVOM a décidé de modifier les articles 4 et 5 des statuts qui déterminent la représentation des communes adhérentes au sein du Comité et la composition du Bureau.

Consultés sur cette question, les conseillers municipaux des dix communes membres du SIVOM ont adopté cette décision et ont élu leur délé-

gué supplémentaire.

Le président communique à l'assemblée l'arrêté préfectoral en date du 7 octobre approuvant la modification des articles 4 et 5 des statuts. Il donne également connaissance de la nouvelle composition du Comité Syndical qui comporte 28 membres.

FORMATION DE COMMISSIONS

Le Bureau du Syndicat propose la création des commissions suivantes :

- développement économique et touristique
- travaux publics et maritimes
- équipement et matériel
- finances
- information (bulletin cantonal)
- planning d'utilisation des salles omnisports
- mise en décharge des ordures ménagères

Ces commissions pourront être composées de délégués suppléants et de maire-adjoints des communes adhérentes.

Il est souhaitable que chaque commune soit représentée au sein de chaque commission.

Il appartient à chaque commune de désigner ses délégués.

EXTENSION DU COLLEGE DE PORTSALL

Le collège d'enseignement public situé à PORTSALL a une capacité d'accueil de 240 élèves.

Compte tenu du nombre d'élèves inscrits, le conseil d'établissement du collège sollicite l'agrandissement de ce bâtiment.

Le SIVOM étant propriétaire des locaux, il lui appartient d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Une réunion de travail s'est déroulée au collège le 13 octobre afin d'étudier cette question.

Suite à cette réunion, l'architecte a établi un avant-projet sommaire qui est présenté à l'assemblée. Il comporte la construction de classes d'enseignement général supplémentaires, l'extension de la salle polyvalente, l'installation de matériel complémentaire dans la cuisine.

SALLE OMNISPORTS DE SAINT-PABU

Au cours de la construction de cette salle, des travaux modificatifs et supplémentaires se sont avérés nécessaires. Le président est autorisé à passer un avenant au marché pour l'exécution de ces travaux dont le coût est de l'ordre de 200.000 F.

ZONE D'EMPLOI DE LANRIVOARE

Le SIVOM accepte de vendre un lot de 3 331 m² à un artisan menuisier et un lot supplémentaire de 422 m² à un autre artisan déjà ins-

Le coût de ces travaux est estimé à 1 500 000 F hors TVA.

Cet investissement devrait être financé d'une part par une subvention de l'Etat et d'autre part par un emprunt à contracter par le SIVOM.

Les représentants du rectorat de RENNES et de l'inspection académique du FINISTERE ont fait connaître que ces travaux ne pourraient être subventionnés en 1984.

Le Comité du Syndicat demande que cet investissement soit inscrit au programme de subvention des constructions scolaires avant le lancement des travaux.

D'autre part, le SIVOM accepte d'acquérir du matériel sportif dont le coût est estimé à 35.500 F TTC.

La réception de cet investissement est fixée au 5 décembre.

tallé sur la zone.

Le président est autorisé à signer, conjointement avec le prési-

dent du SIVOM de SAINT-RENAN, les actes correspondants.

ACQUISITION DE MATERIEL

Afin de permettre aux services techniques de réaliser dans des conditions satisfaisantes les travaux qui lui sont confiés par les communes adhérentes, l'acquisition d'une turbotondeuse est souhaitable pour les travaux de débroussaillage et de fauchage.

Le Comité Syndical émet un avis favorable à cette acquisition qui sera réalisée en 1984.

D'autre part, il est souhaitable d'envisager la mise en place de con-

DEMANDES DE SUBVENTIONS

L'association des Floralies et du Salon de la Nature du canton de PLOUDALMEZEAU vient d'être constitué.

Elle sollicite du SIVOM une subvention exceptionnelle pour le démarrage de ses activités qui comprennent en particulier l'organisation de floralies et d'un salon de la nature les 9 - 10 et 11 juin 1984.

Le syndicat accepte d'accorder à titre exceptionnel une subvention de 5.000 F à cette nouvelle association cantonale.

AFFAIRES DIVERSES

La commune de PLOUGUIN sollicite la participation financière du SIVOM au remplacement du pont bascule installé sur cette commune et mis à la disposition des habitants des communes du canton.

Un accord de principe est donné par l'assemblée. Cependant, avant de définir le montant de la participation du SIVOM, il convient de rechercher l'attribution d'une subvention.

Le syndicat :

- désigne 4 candidats pour représenter les collectivités au conseil d'administration de la Caisse Nationale des Retraites

tainers pour la collecte des ordures ménagères dans certains secteurs.

Cependant; au préalable, il convient de recenser les besoins des collectivités et des particuliers.

Suivant les résultats de cette étude, il appartiendra au SIVOM de faire adapter un basculeur de conteneurs sur un second véhicule de collecte des ordures ménagères.

D'autre part, le Comité Syndical a examiné la demande de subvention du comité cantonal des oeuvres sociales du personnel syndical et communal de PLOUDALMEZEAU.

Le Bureau du syndicat qui a étudié cette demande lors de sa réunion du 18 novembre propose de majorer de 10 % la subvention accordée au titre de l'année 1983.

Le Comité Syndical adopte cette proposition et décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice 84.

des Agents des Collectivités Locales

- fixe le prix des plants produits dans le cadre de la pépinière cantonale, et mis à la disposition des collectivités locales
- accepte de prendre en charge les frais occasionnés par la préparation du montage de diapositives présenté lors de la soirée de remise des prix du concours cantonal d'embellissement
- donne pouvoir à M. MAZE, vice-président, pour étudier un projet d'implantation d'une fourrière cantonale à PLOUDALMEZEAU

M. BERTRAND, maire de LANDUNVEZ, et Mme LE DREFF, maire-adjoint de PLOUDALMEZEAU, ont participé à la table ronde organisée récemment par la ville de BREST et relative à la relance de l'activité du comité local pour l'emploi. Ils font un compte-rendu de cette réunion à l'assemblée.

M. BERTRAND et Mme LE DREFF représenteront le canton de PLOUDALMEZEAU au sein de ce comité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1984

Le Comité Syndical a examiné le projet de budget primitif de l'exercice 1984 préparé par le Bureau le 18 novembre.

Ce projet de budget prend en compte la décision d'intégration de l'abattoir à compter du 1er janvier 1984.

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 8.675.740 F.

En section d'investissement,

La contribution de chaque commune adhérente au budget du SIVOM est communiquée à l'assemblée.

Le budget de l'exercice 1984 est voté à l'unanimité des membres présents.

Il appartient au conseil municipal de chaque commune adhérente de se prononcer, dans un délai de 40 jours, sur le mode de paiement de sa quote-part.

les dépenses s'élèvent à 1.376.840F. Elles concernent le remboursement du capital emprunté, la construction d'un garage au dépôt d'ordures ménagères de PLOURIN, et la participation aux travaux de réfection de la voie d'accès au dépôt d'ordures ménagères.

Elles seront financées d'une part par un prélèvement sur les recettes de fonctionnement et sur l'attribution du fonds de compensation de la T.V.A. affecté au remboursement du capital emprunté et d'autre part par des emprunts.



C'EST GAGNE !

Vous avez déjà été nombreux à assister aux deux projections :

- L'AS DES AS
- LA CHEVRE

(1900 personnes). Si cela a été une telle réussite, c'est que ce devait être un besoin.

Pouvoir assister à un spectacle, sans trop faire de kilomètres, c'est appréciable.

Nous espérons bien qu'avec le futur programme (La Palombière, La Boum 2, L'Arnaque, Les dieux sont tombés sur la tête,...) vous serez encore nombreux à venir passer un bon moment.

Bien sûr, nous devons encore améliorer le circuit :

- assurer une meilleure qualité de la projection (son, image)
- rechercher à moyen terme des améliorations acoustiques pour les salles.

L'ensemble de cette opération a été rendu possible grâce à la participation de nombreux bénévoles de la commission cinéma (représentative des différentes communes).

Dans un premier temps, la commission a participé au choix des films. Elle sera amenée petit à petit à envisager toute la soirée cinéma, au-delà du "grand film", car c'est en effet une **AUTRE PRIORITE** pour le circuit : faire en sorte que dans chaque commune il y ait une première partie locale (film super 8, montage audio, expo, théâtre, musique, etc.)

Cette première partie pouvant rester sur la commune, ou



éventuellement être diffusée sur l'ensemble des salles. Ce peut être un tremplin original.

Mais dans cette soirée, il peut aussi y avoir une illustration musicale, et à l'entracte des annonces pour les manifestations associatives locales ou cantonales.

En fait, il s'agit de **CREER UNE AMBIANCE** dans la rencontre du public. Vouloir jouer cette carte du cinéma tel qu'il l'était autrefois, **C'EST POSSIBLE EN MILIEU RURAL**, quand en ville on a obligé les gens à consommer le film, et à digérer les publicités.

Le cinéma peut être une occasion de rencontres, d'échanges, de relations. Ce peut être un formidable support de communications.

C'est pour cela que nous y croyons bien au-delà du "grand" film.

Les programmations seront régulières dans la 1ère quinzaine de chaque mois, et comme pour autrefois les foires et les marchés, ces dates vous pouvez les retenir et les bloquer pour venir vous détendre. Alors là, le pari sera **VRAIMENT** gagné.

L'Animateur Cantonal,
Jean-François LANGOËT.

Janvier : "LE GRAND PARDON" avec Roger HANIN, Annie DUPEREY,
J.-Louis TRINTIGNANT

BRELES	Sam.	14	à	20h30	PLOUDALMEZEAU	Jeud.	19	20h30
LAMPAUL	Dim.	15	à	15h00	ST-RENAN	Vend.	20	20h30
TREOUERGAT	Mar.	17	à	20h30	PLOUGUIN	Sam.	21	20h30
PORSPODER	Merc.	18	à	20h30	LANILDUT	Dim.	22	15h00



(A SUIVRE...)

PROGRAMME DES FETES

JUIN

26 mai au 3	CANTON	FETE DU SPORT - FAITES DU SPORT !
3	PLOUDALMEZEAU	Kermesse écoles St-Joseph - Ste Anne
JUIN	CANTON	ATELIER RURAL : expositions, théâtre, chants, danses, kig-ha-farz géant, atelier sur le cheval, ..., pendant tout le mois, dans tout le canton.
3	TREOUERGAT	Fête du cheval
9 - 10 11	PLOUDALMEZEAU	FLORALIES ET SALON DE LA NATURE 84
10	PLOUDALMEZEAU	lère nocturne d'équitation
11	PLOUDALMEZEAU	Concours national d'Equitation avec le concours du Centre de Trouzilit, organisé par le Comité des Fêtes dans le cadre des Floralties

JUILLET

8	PLOUDALMEZEAU	Trophée de Bretagne de karting - Ecurie Pen ar Bed
8	MELON	Bal de l'Association des Aides à domicile du secteur de PORSPODER - au Chenal
13	PLOUDALMEZEAU	Feu d'artifice - Bal populaire à la salle omnisports
15	PLOUDALMEZEAU	Spectacle de danses folkloriques bretonnes
20	PLOUDALMEZEAU	Podium EUROPE 1 - Présentation de Michel DRUCKER ^{ou Ath!}
29	TREOMPAN	Tournoi de plage de football

AOUT

4	PORTSALL	Feu d'artifice nautique
5	PORTSALL	Régates du Comité des Fêtes
12	PORTSALL	Concours de pêche en mer
13	PLAUDALMEZEAU	En semi-nocturne : course cycliste - Epreuve de la mi-août bretonne avec la présence d'internationaux
9 - 10	PLOUDALMEZEAU	Fête de la bière
15	TREOMPAN	6è édition du cross des vacances

Le prochain numéro sort en février - Apportez-nous vite vos dates de fêtes.
(U.L.A.M.I.R. - Tél. 48.15.66)